



HAL
open science

Les cimetières de l'Antiquité tardive

Jean Guyon

► **To cite this version:**

Jean Guyon. Les cimetières de l'Antiquité tardive. Colloque international d'archéologie, Nov 1999, Marseille, France. pp.355-364. halshs-00612839

HAL Id: halshs-00612839

<https://shs.hal.science/halshs-00612839>

Submitted on 1 Aug 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les cimetières de l'Antiquité tardive

Jean GUYON

L'Antiquité tardive est marquée par l'introduction des morts à l'intérieur du périmètre urbain. On le voit bien à Marseille où les relevés des fouilles faites en 1854-1855 près du groupe épiscopal indiquent « 15 tombes en pierre de la Couronne », sans doute des sarcophages. Les inhumations se retrouvent cependant le plus souvent dans des secteurs déjà anciennement utilisés comme nécropoles (Lazaret, Bourse, Notre-Dame du Mont, rive sud du port). Sur plusieurs de ces sites on reconnaît ou l'on soupçonne des chapelles funéraires qui marquaient l'existence, alentour de la ville, de toute une topographie chrétienne, à laquelle répondait, intra-muros, la masse du groupe épiscopal.

The late antiquity period is marked by the beginning of the interment of the dead within the urban perimeter. This can clearly be seen in Marseilles, where the drawings of excavations carried out from 1854 to 1855 near the cathedral indicated " 15 tombs built with stone from the La Couronne quarry", no doubt sarcophagi. However, the inhumations are most often found in the areas which had already formerly been used as necropoles (Lazaret, Bourse, Notre-Dame-du-Mont, the southern quay of the port). On several of these sites, one may recognize – or suspect the existence of – funeral chapels which marked the existence of an entire Christian topography around the city, to which corresponds the mass of the episcopal group intra muros.

Le mot « cimetière » n'est entré en usage qu'avec l'Antiquité tardive¹. La meilleure preuve en est qu'au milieu du III^e s. il faisait encore figure de néologisme : *ta kaloumena koimeteria*, « ce que l'on appelle cimetières », telle est en effet l'expression contournée dont usent alors les autorités, qu'il s'agisse des gouverneurs de province lorsqu'ils interrogent des chrétiens ou des notaires chargés par Gallien de rédiger le rescrit qui mettait fin à la persécution et restituait aux fidèles les biens mis sous séquestre par l'administration². À cette date, il est possible que *coemeterium* ait encore servi à désigner une tombe isolée, ainsi que le voudrait É. Rebillard³, mais il ne me paraît pas douteux que très vite, à Rome notamment, le mot a couramment été appliqué en milieu chrétien à des concentrations plus ou moins importantes de tombes⁴. Il n'y a donc nul anachronisme à l'utiliser ici pour Marseille, même si l'on ignore pour cette ville sous quels noms étaient désignées pendant l'Antiquité tardive

les aires funéraires. Simplement, il est possible que nous ayons à l'employer aussi dans cet exposé pour des tombes qui n'étaient pas celles de fidèles de la nouvelle religion, car comment décider de la foi des défunts lorsqu'ils ne sont pas enterrés à proximité d'un lieu de culte ou que nous ne possédons pour eux aucune épitaphe explicite ? Poser par principe que toute nécropole « tardive » est un cimetière de chrétiens serait par trop minimiser les capacités de résistance de la religion traditionnelle.

Ces réserves faites, on devra cependant porter à Marseille au crédit du christianisme une innovation de taille, très caractéristique de l'évolution des mentalités pendant l'Antiquité tardive : celle de l'introduction des morts au sein de la ville remparée, donc dans un espace qui, de toute Antiquité, devait être à l'abri de la souillure du cadavre. Le trait est vérifié aux abords du groupe épiscopal, où les relevés qui ont été faits au siècle dernier à l'occasion de la construction de la nouvelle Major, en

1 Comme les autres contributions de ce colloque, cette communication est le fruit de la recherche collective d'un groupe de travail et il a bénéficié en outre des contributions de collègues que ce groupe a sollicités. Que tous – G. Bertucchi, M. Bonifay, M. Bouiron, G. Démians d'Archimbaud, M. Fixot, M. Moliner, F. Paone, C. Richarté, J. et Y. Rigoir et H. Tréziny – trouvent ici l'expression de mes remerciements.

2 Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, VII, XI, 10, et VII, 13, éd. G. Bardy, Paris, 1955, 181 et 188 (Sources chrétiennes 41).

3 É. Rebillard, « KOIMHTHPION et *coemeterium* : tombe, tombe sainte, nécropole », *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 105, 1993, 975-1001.

4 Comme le montre bien l'appellation *in (scil. coemeterio) Calisti* appliquée dès le *Calendrier de 354* à des sépultures de martyrs pourtant assez éloignées de la crypte des papes où avait sans doute originellement œuvré Calliste.

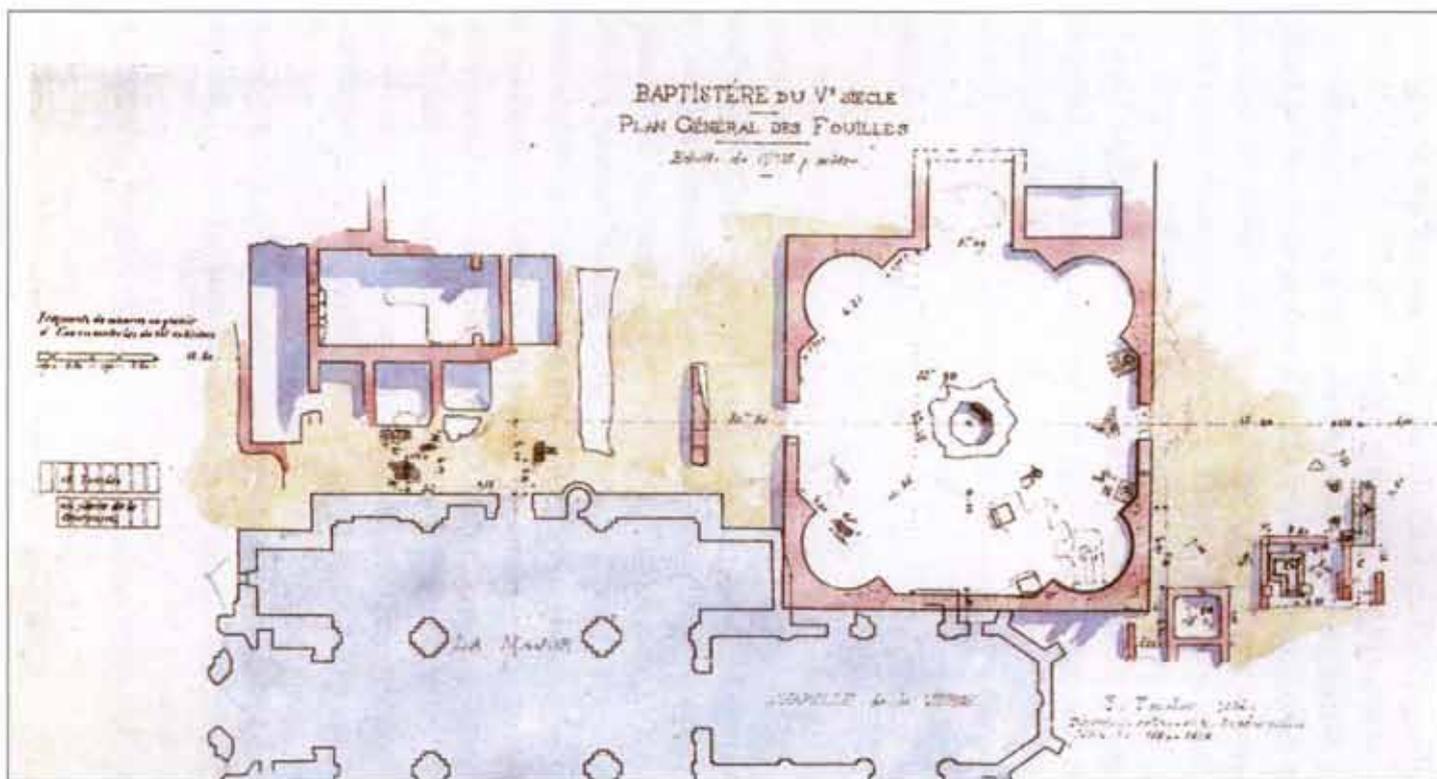


Fig. 1. Site de la Vieille-Major, sarcophages repérés au sud du groupe épiscopal antique (à l'extrême gauche du plan) lors des fouilles du XIX^e s. (Roustan 1905, pl. 4).

1854-1855, indiquent la présence de « 15 tombes en pierre de la Couronne » (Roustan 1905, pl. IV) (fig. 1). Même si aucun texte, à ma connaissance, n'explicite cette découverte, il n'est pas douteux que ces cuves placées les unes à côté des autres répondent à une disposition analogue à celles que nous retrouverons à plusieurs reprises d'ici peu hors les murs. Il s'agit d'un aménagement réfléchi au sein d'une aire (ouverte ou couverte, ne fût-ce que par un portique ?) apparemment bien circonscrite et qui est à situer en tout cas à proximité du flanc sud de la cathédrale antique telle que les recherches récentes permettent de l'imaginer⁵ ; ce qui fait d'ailleurs de Marseille un cas unique, en Gaule du moins où il n'est pas d'autre exemple connu d'un espace funéraire aussi important et aussi structuré au sein d'un groupe épiscopal. Mais c'est là pour l'instant l'unique cimetière qui soit connu en ville ; nul doute donc que, pendant l'Antiquité tardive, l'usage le plus courant restait d'inhumer hors les murs, dans des secteurs anciennement occupés par des nécropoles ou des zones nouvellement aménagées. C'est ce que l'on va vérifier maintenant en parcourant du nord au sud, dans le sens des aiguilles d'une montre, les abords de l'agglomération.

Au nord, il faut relever les concentrations de tombes qui ont été repérées d'abord en 1865, lors du percement de la rue Impériale (aujourd'hui rue de la République), puis en 1885 à l'occasion de l'aménagement du nouveau port. Dans une ville où l'épigraphie funéraire est assez indigente, elles sont remarquables en ce qu'elles ont livré six inscriptions, entières ou fragmentaires, dont un petit cippe, ce qui est plus exceptionnel encore, car, comme le notait déjà Le Blant, la plupart des épitaphes tardives sont gravées sur des plaques (Le Blant 1892, n° 211). Ce cippe provient des fouilles faites en 1865 dans le « cimetière du Lazaret » et porte, à l'entour d'une croix, un simple nom, Exoperios (Le Blant 1892, n° 214) ; on le rapprochera des découvertes faites la même année dans l'îlot 18 de la rue Impériale, qui ont livré plusieurs tombes sous tuiles et des sarcophages en pierre, dont l'un présentait un graffiti en lettres grecques, réduit à une invocation du défunt, Castor, précédée d'une grande croix monogrammatique (Le Blant 1892, n° 215). Des découvertes faites en 1885 rue Fauchier, « dans les dépendances de l'ancien cimetière du Lazaret », proviennent d'autre part deux plaques, celle de la vierge Benenata (Le Blant 1892, n° 211) et un minuscule fragment sur lequel ne se lit guère qu'un souhait de

5 Voir dans ce même volume la contribution de F. Paone et les restitutions du groupe épiscopal antique dues à M. Bouiron.

paix (Le Blant 1892, n° 218) ; à quoi l'on ajoutera deux autres fragments entrés dans les collections du musée de Marseille et qui sont réputés eux aussi provenir du Lazaret, mais sans date ni localisation précises (Le Blant 1892, n° 217 et n° 219). Toutes ces inscriptions, on le notera, sont chrétiennes ; après ce que l'on a dit en commençant, on se gardera d'inférer de leur présence à l'existence d'un cimetière exclusivement chrétien en ce lieu, mais l'on en retiendra qu'elles sont gage d'une utilisation funéraire de la zone jusqu'aux V^e-VI^e s. au moins, époque de l'utilisation massive à Marseille de sarcophages comme celui de Castor.

Le contraste est grand avec le secteur situé à l'est de la ville, où la relecture du dossier des fouilles de la Bourse ne permet pas de douter de l'existence d'un deuxième cimetière tardif : il s'agit en effet en ce cas d'une nécropole qui reste pour nous muette, mais dont on peut un peu mieux entrevoir la configuration, même si, en bien des cas, les conditions de fouille sur ce site n'ont guère été meilleures qu'aux abords de la rue Impériale au siècle précédent. Dans cette zone paraissent bien en effet avoir coexisté trois sortes d'occupations funéraires : l'une très sporadique ; une autre encore assez diffuse, mais probablement plus concentrée ; une troisième, enfin, qui est décidément collective.

De la première catégorie relèvent les quatre tombes pourvues d'un coffrage grossier de tuiles et de fragments d'amphores qui ont été fouillées entre 1980 et 1984 par M. Bonifay à l'ouest de la corne du port (Bonifay 1983 et 1986), dans un secteur exploré avec suffisamment de soin pour que l'on soit assuré qu'il s'agit bien là d'inhumations sporadiques et de date sûrement tardive (fig. 2) : la chose est certaine au moins pour la plus méridionale, que son alignement sur le tracé de l'avant-mur du rempart invite à placer au plus tôt après les années 450-500, mais pourquoi en serait-il allé autrement des autres, qui ont même facture ? Dans le secteur entendu au sens large du terme, ces inhumations sont à rapprocher d'autre part de la tombe qu'a livré en 1999 le vaste chantier de l'Alcazar, sur lequel les reconnaissances archéologiques préalables de 1991 avaient en outre permis de découvrir une sépulture d'enfant apparemment isolée elle aussi ⁶.

Dès lors, pourquoi ne pas rattacher à la même série la plupart des autres tombes qui ont été découvertes sur le reste du site de la Bourse ⁷ (fig. 3), qu'il s'agisse de la

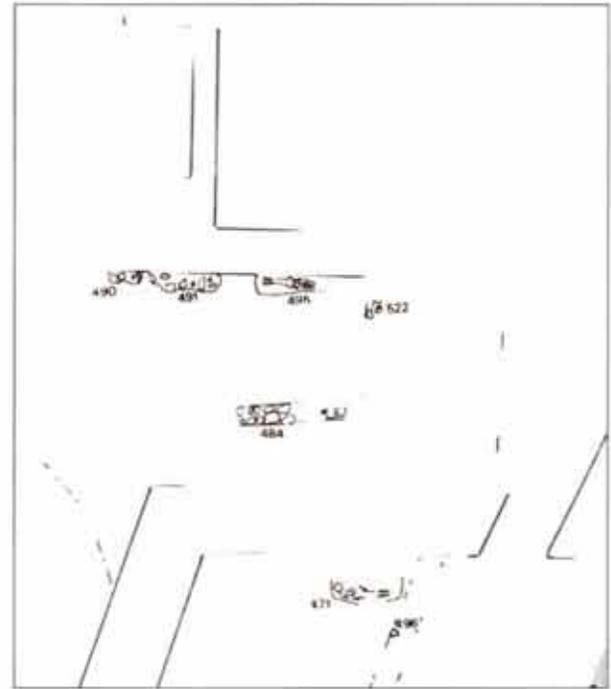


Fig. 2. La Bourse. Tombes tardives au sud de la tour Sud, à proximité de l'avant-mur, fouilles Bonifay 1983 : plan et détail de la tombe 471 (M. Bonifay).

sépulture sommairement repérée à l'est de la corne du port, à l'intérieur de l'ancien bassin d'eau douce envasé, devenu pendant l'Antiquité tardive le lieu d'un possible

6 M. Gazenbeek, S. Bien, L. de Boissesson *et al.*, Diagnostic archéologique - ZAC de la Providence (octobre 1991-février 1992), Aix-en-Provence, 1992, 36, document dactylographié, archives du SRA, Aix-en-Provence.

7 Archives du SRA, Aix-en-Provence.

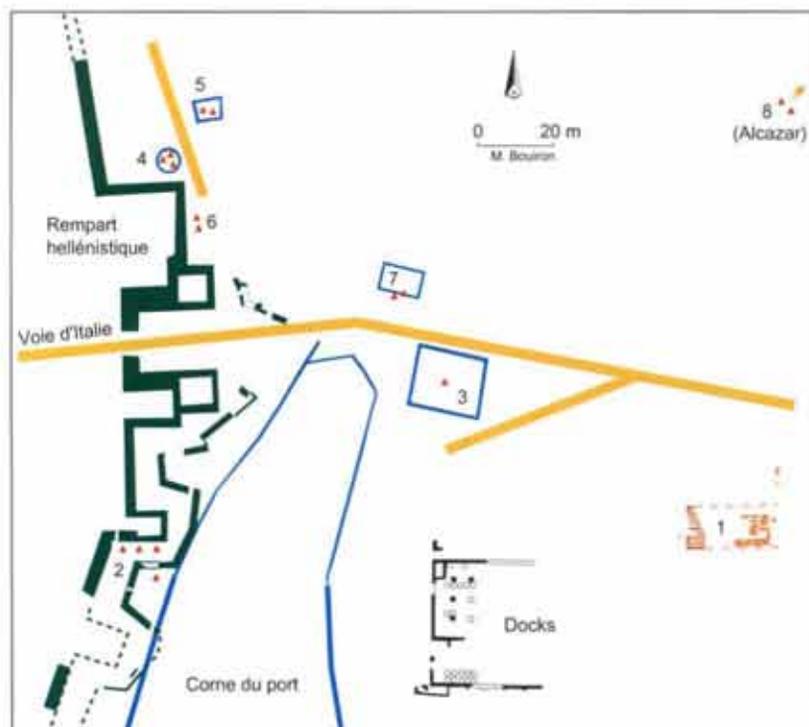


Fig. 3. Schéma d'ensemble des fouilles du secteur de la Bourse et positionnement des tombes tardives (symbolisées par des triangles rouges) (M. Bouiron d'après H. Tréziny et M. Borély) : 1. Sarcophages fouillés par J. et Y. Rigoir et G. Bertucchi ; 2. Tour Sud ; 3. Bassin d'eau douce ; 4. Grand puits public ; 5. Bassin Nord ; 6. Mur « de Crinas » ; 7. Terrasse funéraire aux triglyphes ; 8. Vers la nécropole du site de l'Alcazar.

« édifice très tardif avec remplois divers »⁸ ; des ossements associés à des amphores tardives qu'ont livré les deux fouilles successives du « monument à triglyphes »⁹ ; des deux ou trois inhumations identifiées par G. Bertucchi dans la fouille de la « tour ronde auprès du mur de Crinas », en association avec une lampe datée des III^e, puis V^e s.¹⁰ et du crâne retrouvé d'autre part au même endroit, avec à proximité « des débris osseux (côtes, etc.), un gros morceau de bronze, divers tessons de sigillée grise, le tout peut-être en rapport avec le squelette »¹¹ ; des deux tombes sous tuiles fouillées dans la « tour » ou « bassin » nord voisin¹² (fig. 4) ou encore – mais leur statut est plus problématique – des inhumations identifiées plus anciennement, en 1914 auprès du « mur de Crinas »¹³ et en 1922 lors de la construction de l'école face à la poste Colbert¹⁴ ? Quelle différence en effet entre ces inhumations, toujours en nombre très réduit, et celles qui viennent d'être signalées auprès de l'avant-mur sud du rempart ou à l'Alcazar ? C'est simplement que celles-ci ont été mises au jour par des recherches conduites méthodiquement, tandis que celles-là proviennent de fouilles d'urgence, sur un terrain qui avait préalablement fait l'objet d'un radical décapage à la pelle mécanique ; or, si l'on s'avise que la plupart ont été découvertes dans des « structures en creux » (pour parler le jargon archéologique contemporain) qui avaient seules

8 C. Augé, *Journal dactylographié* 02 (6/9/67), carré F 3 : « débris d'une tombe couverte de grandes tuiles (morceaux de tuiles, molaire humaine, fragments de poterie jaune) » ; c'est dans le même carré que G. Rougemont avait signalé auparavant (15/6/67) « plusieurs lampes chrétiennes (...) quelques fragments de blocs taillés avec moulurations (...) toujours sous la pelle mécanique », pour conclure : « Édifice très tardif avec remploi divers ? ».

9 C. Guyot, *Journal dactylographié* 22 (11-19/10/67), carré D 509 ; A. Froidure, *Journal de fouille* 05 (30/8-3/9/68), 599 et 647-648, berme D 509 – D 510.

Il est difficile d'apprécier exactement l'importance des éléments mis au jour par cette fouille faite en deux temps. En octobre 1967, sont signalées « une amphore commune » et « dans l'angle S.-E. (...) une jarre en terre rouge et une amphore avec col et anses, à engobe jaune, côte à côte en place, et en partie engagées dans la berme E. (...) des os humains et d'animaux ont été retrouvés en très petits fragments dessus, à côté et dessous (...) ». Peut-être s'agit-il de sépultures romaines tardives ; les tessons sont tous romains, avec sigillée claire ». En août-septembre 1968, la fouille de la banquette livre des amphores qui « reposaient sur deux tuiles plates à rebord ». S'agit-il du même gisement ou d'autres amphores ? En tout cas, plusieurs amphores étaient écrasées les unes sur les autres. Une seule se trouvait en avant de ce groupe, plus près des triglyphes. Il semble que l'on puisse distinguer : une amphore rose dont le col et les anses sont conservés ; une amphore blanche ; une amphore dorée ; col et anse d'une autre amphore dorée ; une petite amphore à fond pointu et arrondie à l'épaule ; une amphore grise qui n'est pas entièrement dégagée. À l'intérieur des amphores on trouve des ossements (peu nombreux), du charbon de bois abondant surtout dans la zone la plus proche de la frise des triglyphes ».

10 G. Bertucchi, *Journal de fouille* 27 (6/4/73), p. 6-10 (tombes identifiées à la pelle mécanique à l'intérieur du grand puits public).

11 M. Honoré, C. Varoqueaux, *Journal dactylographié* 08 (9-21/12/1968) ; sépulture sans tuiles (crâne), carré B 614.

12 M. Honoré, C. Varoqueaux, *Journal dactylographié* 30 (3-22/1/68), « tour 4 » quart nord-ouest.

13 Des tombes, certainement, mais en quel nombre exactement et de quelle époque ? Il convient de rester prudent, à l'exemple de M. Clerc qui ne leur accorde qu'une note dans son ouvrage après avoir fait grand cas de ces trouvailles au moment de leur découverte (Clerc 1927-1929, II, 282, n. 5).

14 « Tombeaux à 2 m ou 2,50 m de profondeur, les uns composés de briques carrées mises en triangle, d'autres squelettes se trouvent simplement en terre (...) 2 tombes à 2,70 m sur le safre et creusées en auge comme un berceau » (Bibliothèque municipale, fonds Duprat, notes du 28 avril - 6 mai 1922). Sur ce chantier où fut également « trouvé un chapiteau roman », figuraient des tombes rupestres et des tombes en bâtière dont la datation est également problématique.

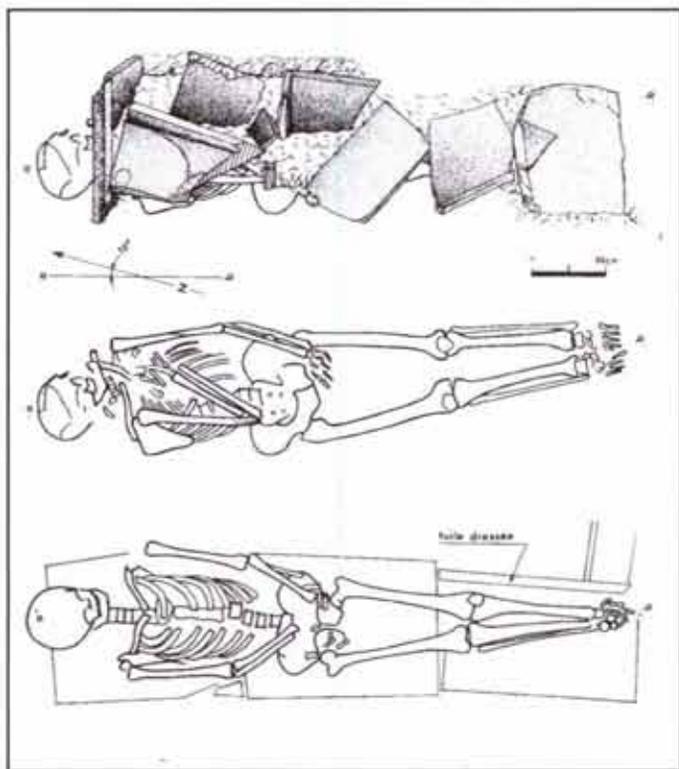


Fig. 4. La Bourse, tombes tardives à l'intérieur du bassin Nord : de haut en bas, tombe I avant et après ouverture, et tombe II (archives Bourse G1179).

été épargnées par les décapages, le soupçon vient qu'elles pourraient constituer, notamment aux abords du rempart, les seuls éléments identifiés d'un cimetière moins diffus qu'il n'y paraît dans la documentation.

Ce n'est là évidemment qu'une hypothèse, mais elle peut trouver quelque justification dans la présence sur le même site d'une véritable concentration de tombes, qui est cette fois incontestable. Il s'agit en l'occurrence de sarcophages, assurément moins prompts à disparaître dans un décapage que des tombes sous tuiles ou des fosses, qui ont été repérés en deux occasions, curieusement situées dans le temps avant et après le gros des fouilles du chantier de la Bourse. La première découverte est advenue en 1959 lors de la construction par l'architecte Labourdette des tours qui sont à l'est du site¹⁵ ;

J. et Y. Rigoir ont pu alors fouiller « vingt-deux sarcophages en pierre de la Couronne (...) orientés est-ouest, la tête à l'ouest, sauf deux qui sont perpendiculaires » ; la seconde a tenu aux travaux d'aménagement du Centre Bourse en 1974 : elle a permis à G. Bertucchi d'identifier dix-huit autres sarcophages et une inhumation dans une amphore africaine, tandis qu'« au sud et à l'ouest, un mur épais de blocs moyens irréguliers lié à la chaux (semblait) circonscrire le gisement »¹⁶. En dépit de conditions de fouilles pour le moins problématiques, des relevés précis ont été à chaque fois effectués, dont le recollement est des plus précieux : il montre en effet que les deux séries de sarcophages ne forment qu'un seul ensemble couvrant une aire de 25 m environ d'est en ouest (au minimum) sur 13 m du nord au sud, qui répond à l'évidence à un aménagement soigneusement concerté pour accueillir en nombre des inhumations (fig. 5).

S'agit-il une *area* du type de celle que nous avons cru pouvoir identifier il y a peu auprès de la Major ? ou d'un bâtiment couvert ? Il est évidemment impossible de trancher à coup sûr, mais la découverte, dans les fouilles de J. et Y. Rigoir, d'un « fragment de mosaïque à décor végétal noir, gris et rouge » (fig. 6) irait assez dans le sens de la seconde interprétation¹⁷ et en ce cas, il faudrait évidemment penser à l'existence sur le site de la Bourse, pendant l'Antiquité tardive, d'un possible édifice funéraire dont la direction générale serait conforme à celle de l'urbanisme environnant ; ce qui n'a d'ailleurs rien d'étonnant, car il paraît vraisemblable que sa construction a largement pris appui sur des restes de bâtiments antérieurs¹⁸. Est-ce suffisant pour revenir sur une vieille hypothèse d'E.-H. Duprat, qui situait dans le secteur, pour le Moyen Âge, une chapelle Saint-Étienne (Duprat 1924), possible héritière de la *basilica sancti Stephani* que Grégoire de Tours nous fait connaître pour la fin du VI^e s., en précisant qu'elle était « voisine de la ville », *urbi... proxima*¹⁹ ? M. Bouiron le croirait volontiers (Bouiron 2001) ; s'agissant d'un bâtiment aussi proche du rempart et d'ailleurs situé dans une zone qui paraît relever moins des environs de la ville que d'une sorte de faubourg dont la vocation n'était pas exclusivement funéraire, j'avoue rester sceptique et garder une certaine préférence pour l'autre solution, traditionnellement retenue par l'historiographie marseillaise, qui place dans le secteur de la plaine Saint-Michel (aujourd'hui place Jean-Jaurès) et plus précisément auprès

15 Sur ces découvertes, consulter, outre Benoit 1960, 288-290, les rapports dactylographiés de J. et Y. Rigoir, *À propos des fouilles de Marseille - Surveillance de la reconstruction du quartier de la Bourse (juin 1959)* et *Bouches-du-Rhône - Marseille - Rapport de surveillance archéologique du chantier de reconstruction, état du 31 juillet 1959*.

16 *Journal de fouille* 1974, 72-76.

17 Même s'il n'est pas à exclure, naturellement, qu'un tel décor ait pu prendre place dans une aire ouverte.

18 Ainsi que semble en témoigner sur le relevé de G. Bertucchi, la présence d'un mur sur lequel reposent les sarcophages 9 et 10 (cf. fig. 5) : il appartient selon toute vraisemblance à une construction plus ancienne, dont l'orientation est conforme à celle des docks romains voisins.

19 Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, VI, 11.

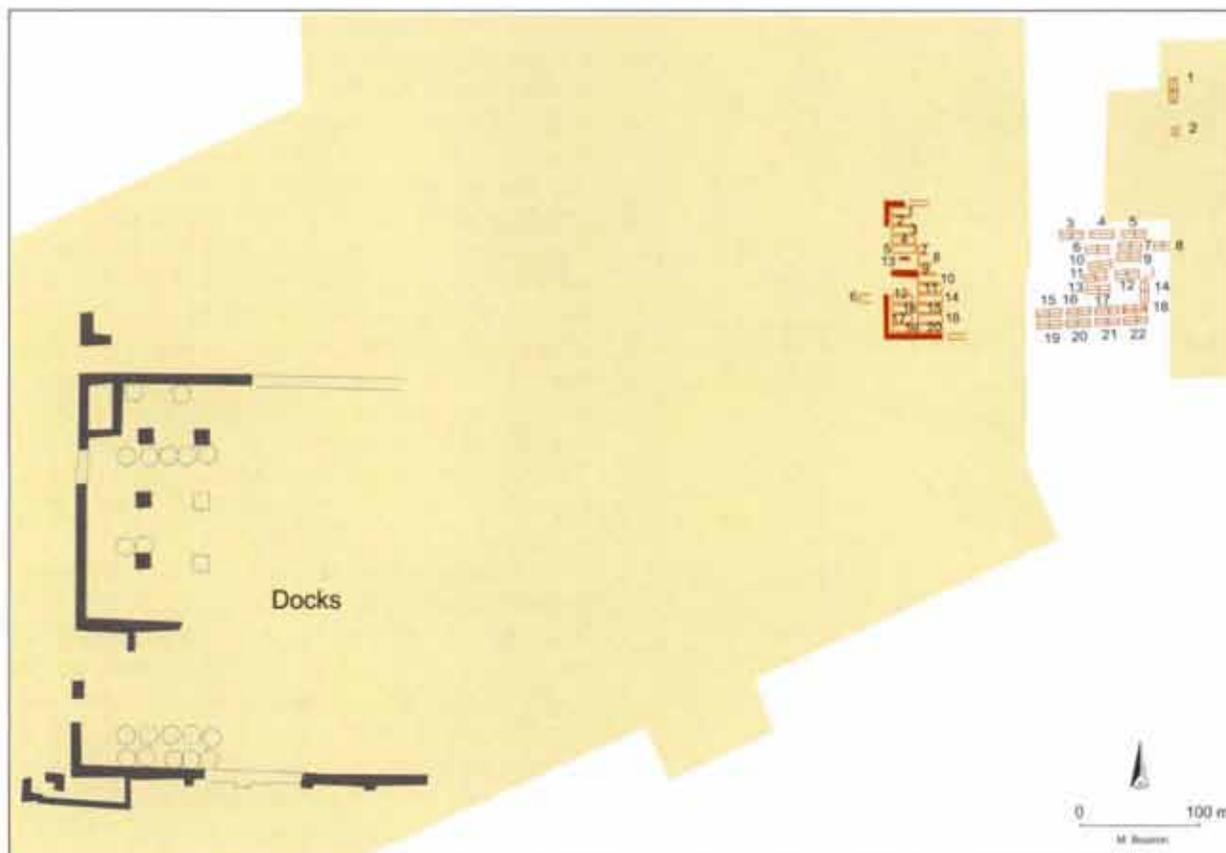


Fig. 5. Chantier de la Bourse, recollement des fouilles de J. et Y. Rigoir (à l'est) et G. Bertucchi (à l'ouest), par M. Bouiron (en grisé, l'emprise des bâtiments actuels) : on a laissé aux sarcophages les numérotations que leur ont données leurs inventeurs.



Fig. 6. Chantier de la Bourse, fragment de mosaïque découvert dans la fouille de J. et Y. Rigoir (Y. Rigoir).

de l'actuelle église de Notre-Dame du Mont – donc dans une zone qui ne serait pas très loin de la ville non plus – le Saint-Étienne de l'*Historia Francorum*²⁰.

Le plus sage est sans doute de suspendre tout jugement, quand tout dépend de ce qu'entendait Grégoire par « proche » (ou de ce que nous entendons nous-mêmes par là) car, pour le reste, les deux sites ont des titres égaux à présenter pour une éventuelle identification, dans la mesure où Notre-Dame du Mont est elle aussi à proximité d'un cimetière, le troisième que l'on puisse reconnaître aux alentours de Marseille pendant l'Antiquité tardive. Il s'agit de celui du sud-est, qui reste encore assez mal connu, mais dont le peu que l'on sait de lui ne laisse aucune place à équivoque : d'abord parce que fut trouvée en 1889 rue du Chêne (aujourd'hui rue Pierre-Lalou) une épitaphe chrétienne, celle de Martha (Espérandieu 1929, n° 57) que l'on datera au plus tôt du tournant des

²⁰ C'était déjà la solution d'A. de Ruffi (1696, II, 177) qui a été suivie par tous les auteurs ultérieurs, à l'exception de Duprat déjà cité et de H. G. Beck, *The pastoral Care of Souls in South-East Gaul during the Sixth Century*, Rome, 1951, 158-165.

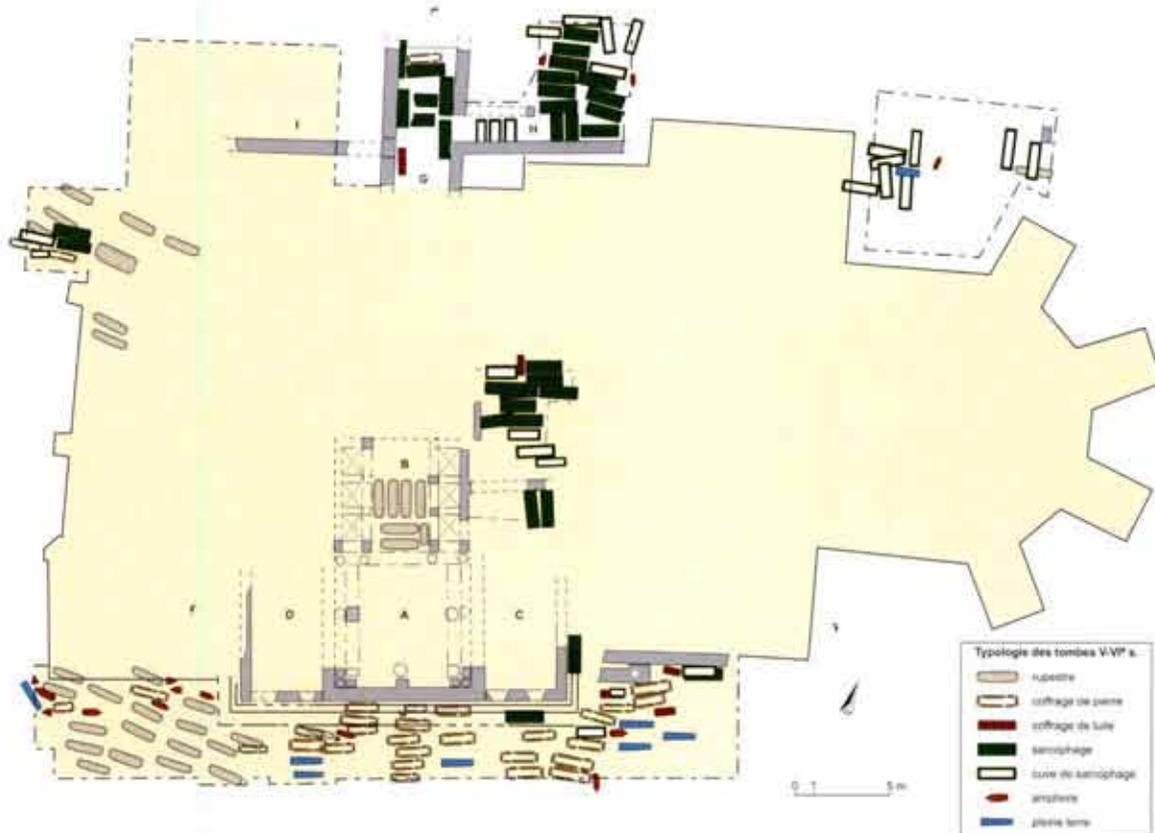


Fig. 7. Saint-Victor, plan général de la nécropole (B. Baudoïn d'après relevés LAMM).

V^e-VI^e s.²¹, mais également parce que le contexte de la découverte évoque bien aussi d'autres réalités des nécropoles de l'Antiquité tardive telles que nous les retrouverons d'ici peu, à Saint-Victor notamment, comme ces « tombeaux creusés dans le roc et recouverts d'une dalle, avec d'assez nombreux ossements et quelques fragments de lamelles d'or »²².

Évoquer Saint-Victor nous renvoie au dernier cimetière qui reste à examiner, celui du sud, qui était peut-être le plus important pendant l'Antiquité tardive, si l'on en juge du moins par le souvenir qu'en ont gardé les Marseillais : un texte de 1044 du *Cartulaire de Saint-Victor* ne le décrit-il pas comme un « Paradis » peuplé de « tombes de saints martyrs, de confesseurs et de vierges »²³ et cette image, aussi idéalisée qu'on la voudra, d'un Paradis a été assez prégnante pour être conservée encore aujourd'hui dans la toponymie de la ville, au

même titre que la rue Sainte dont le tracé doit correspondre plus ou moins à celui du chemin qui desservait, sur la rive sud du Lacydon, ce, ou plutôt ces cimetières. Car sous l'unique ensemble qu'ont évoqué les hommes du Moyen Âge, il faut certainement reconnaître dans l'Antiquité plusieurs noyaux de tombes que l'on continuera à évoquer dans le sens des aiguilles d'une montre, donc d'est en ouest.

Un premier cimetière, au sud-est, nous est connu par Ruffi, qui nous fait connaître qu'auprès de « la Chapelle Sainte-Catherine... qui fut démolie en 1685 pour y bâtir le canal, & quelques édifices pour l'usage des Galères [...] on découvrit quantité de tombeaux en pierre de taille faits en forme de caisse avec leurs couvertes qui étoient remplis d'ossements » (Ruffi 1696, II, 55), sans parler d'une inscription, celle d'une religieuse – *ancilla Dei* – nommée Eugenia (Le Blant 1865, n° 544), dont le

21 À la fois parce qu'à la différence des premières épitaphes chrétiennes, elle offre un formulaire très élaboré et surtout parce qu'elle est datée uniquement par référence à l'indiction, cette période de quinze années qui servait depuis 312 à l'administration impériale pour asseoir les impositions, – tous traits qui sont caractéristiques des années 500 et suivantes.

22 M. Clerc, courrier du 11 janvier 1900, archives des Musées de Marseille, Centre de la Vieille-Charité ; si les tombes rupestres se passent de commentaire, les « lamelles d'or » répondent-elles à des inhumations habillées comme celles de Saint-Victor ou du site du Pharo ?

23 *Cartulaire de Saint-Victor*, éd. B. Guérard, Paris, 1857, t. I, n° 32, p. 47 : *uocatus est Paradisus... quia multorum corporum, uidelicet sanctorum martyrum, confessorum ac uirginum eidem loco quiescentium decoratur auxiliis.*

formulaire apparaît indéniablement antique, en dépit de la médiocrité de la copie qu'il en a donnée. Dans ces conditions, comment ne pas reconnaître dans tous ces tombeaux une concentration de sarcophages analogue à celles que nous avons déjà rencontrées auprès de la Major ou sur le site de la Bourse ? Avec du coup les mêmes interrogations : relevaient-ils d'une aire ouverte ou d'un édifice funéraire ? Cette dernière hypothèse vaut d'autant plus d'être présentée que le *Cartulaire de Saint-Victor* nous fait connaître pour le XI^e s. une *ecclesia sancti Petri* qu'il situe *foris portam que uocatur Paradisi, circa uiam publicam*²⁴ (donc plus ou moins dans le secteur de l'Arsenal où était Sainte-Catherine ; voir cependant dans ce même volume p. 385-387 une autre localisation possible pour cette église présentée par M. Bouiron), tout en précisant dans un autre texte que cette église avait été reconstruite en 1044 à l'emplacement d'un ancien édifice de culte ruiné²⁵ ; de là à supposer que ce premier édifice était une fondation de l'Antiquité tardive (pour laquelle le vocable de saint Pierre n'aurait rien que de très commun), il n'y a qu'un pas, qu'il serait peut-être imprudent de franchir cependant : le doute reste permis.

Il ne l'est pas en revanche pour les autres concentrations de tombes qui se rencontrent plus à l'ouest, sur le site de Saint-Victor, car elles relèvent sûrement cette fois d'aires ouvertes, d'ailleurs contiguës avec le *martyrium* qui a été présenté dans la relation consacrée aux lieux de culte (voir *supra*, p. 242-245). Depuis les recherches de F. Benoit d'abord, puis de l'équipe du Laboratoire d'archéologie médiévale méditerranéenne (LAMM), Saint-Victor est, de loin, le cimetière tardif le mieux connu pour Marseille et même si de nombreux « blancs » subsistent sur son plan, en raison des remaniements qui ont affecté à toute époque un site devenu crypte de l'abbaye médiévale construite à son emplacement, il n'est pas douteux qu'il entourait de toutes parts les établissements du culte chrétien qui avaient été ici élevés pendant l'Antiquité tardive, face à la ville, sur la rive sud du Lacydon (fig. 7).

On ne peut, pour cette nécropole, que renvoyer à la récente synthèse qui en a été donnée ailleurs par l'équipe du LAMM (Démians d'Archimbaud *et al.* 1995) et l'on se bornera ici à relever trois points. D'abord, l'extrême variété d'un cimetière dans lequel sont présents à peu près tous les types de tombes connus pendant l'Antiquité tardive, depuis les sépultures rupestres jusqu'aux coffrages de tuiles ou de pierres, en passant par les inhumations en amphores et, naturellement, les sarcophages, dont la plupart sont des cuves nues, mais dont certains, œuvres locales ou d'importation, sont historiés : ce sont là des signes évidents de la richesse d'une partie au moins de la communauté chrétienne de Marseille, dont témoignent

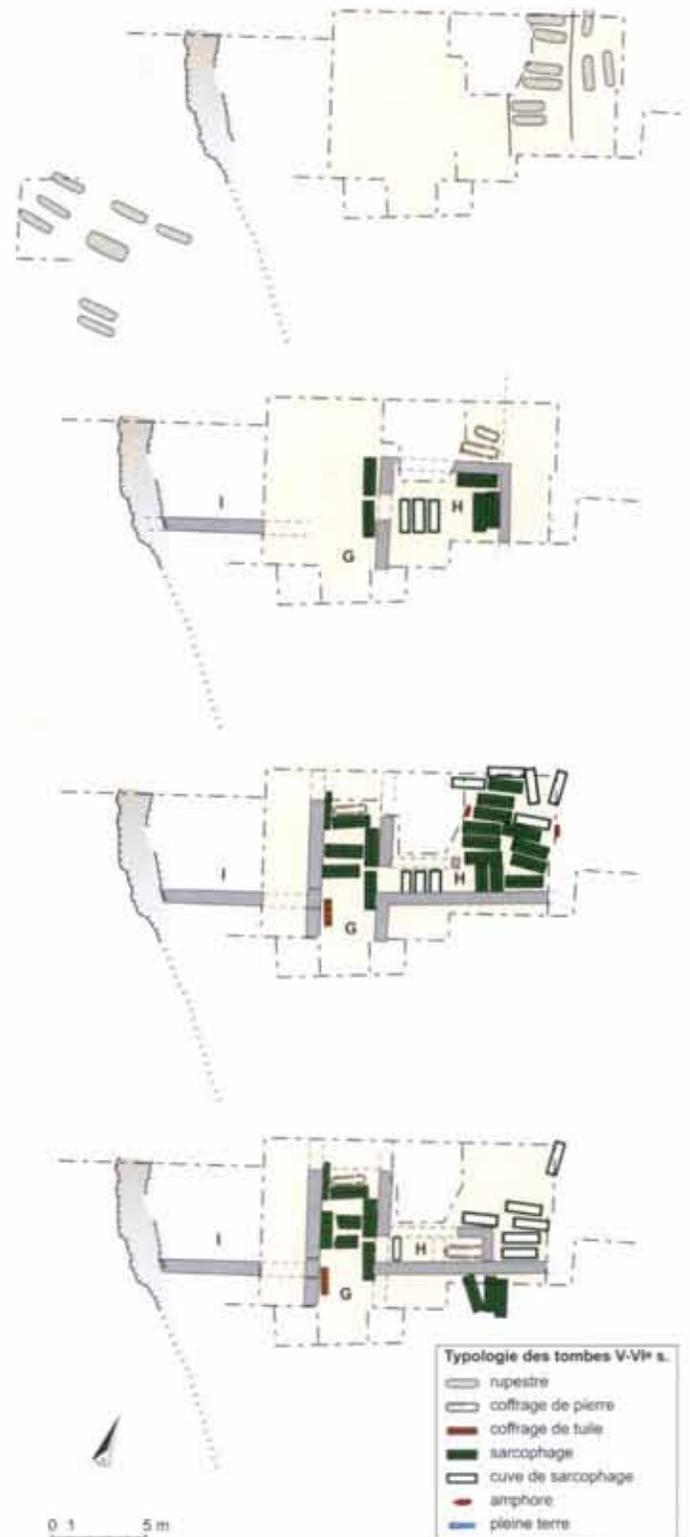


Fig. 8. Saint-Victor, plan évolutif des areas funéraires de la partie nord du site (B. Baudoin d'après plan LAMM).

24 *Cartulaire de Saint-Victor*, éd. citée, n° 40, p. 59.

25 *Cartulaire de Saint-Victor*, éd. citée, n° 32, p. 47 : *hedificaremus ecclesiam in honore Sancti Petri apostolorum principis que olim uetustate destructa ad nihilum deuenerat.*

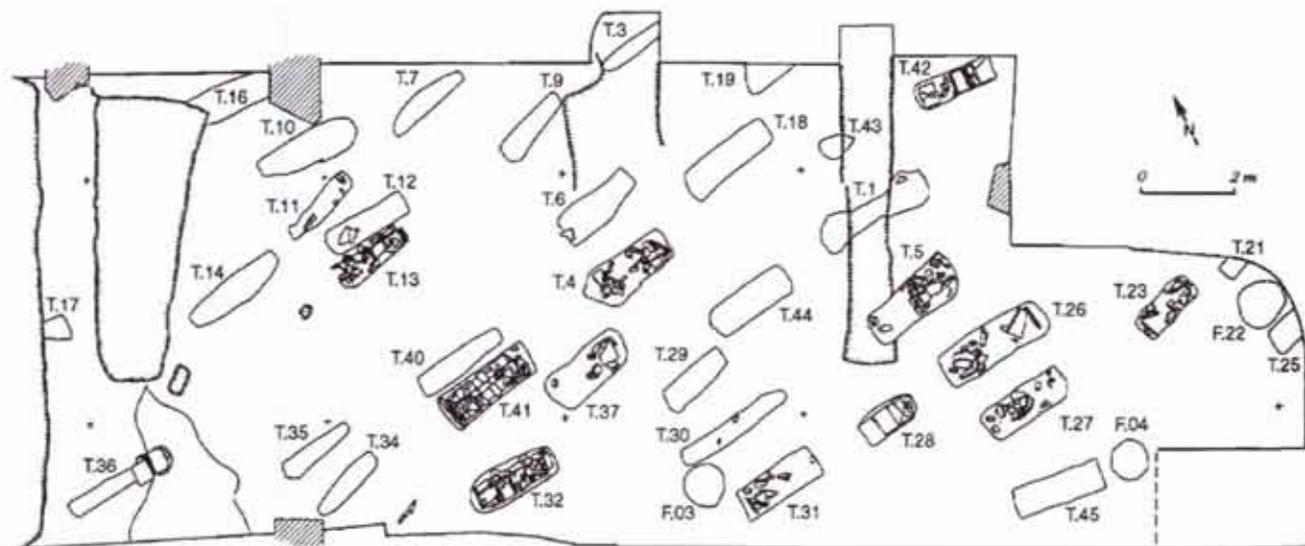


Fig.9. Palais du Pharo, plan de la nécropole (N. Bourgarel).

d'autre part des inhumations habillées. Ensuite, l'extrême mobilité du paysage du cimetière avec le temps, car la configuration des enclos funéraires a sans cesse changé, au prix de la construction de murs au-dessus de tombes plus anciennes (fig. 8), pour aboutir à des accumulations de sarcophages empilés en strates successives, jusqu'à sept parfois : cette presse des inhumations répondait au désir des fidèles de reposer auprès de restes vénérés, donc au phénomène de la *tumulatio ad sanctos* qui se retrouve dans bien d'autres cimetières chrétiens de l'Antiquité tardive de la région, tels les Alyscamps d'Arles pour ne citer qu'eux²⁶. Tout ceci conduit enfin à placer décidément sous le signe de la longue durée l'utilisation funéraire du lieu, qui paraît cependant avoir connu son acmé au cours des V^e-VI^e s. d'après le matériel retrouvé par la fouille.

La seule question ouverte est de savoir s'il faut, ou non, rattacher au site de Saint-Victor le cimetière qui a été reconnu au siècle dernier plus au nord (donc sur la pente menant à la rive sud du Lacydon), d'abord lors du creusement du bassin du Carénage en 1833, puis rue Neuve-Sainte-Catherine, lors du percement du tunnel ferroviaire en 1874-1875, et qui comptait certainement des inhumations tardives : à preuve, entre autres éléments, les cinq inscriptions chrétiennes qu'il a livrées²⁷, dont l'une était d'ailleurs gravée sur une colonnette, sans que l'on sache si elle servait, comme le pensait Le Blant, à signaler une triple sépulture (Le Blant 1892, n° 213) ou s'il faut la rapporter au décor d'un monument funéraire, voire

d'un édifice de culte. La vraisemblance commande sans doute de rattacher les tombes trouvées à cet endroit au cimetière de Saint-Victor qui est si proche, mais il n'est pas à exclure non plus qu'elles aient pu relever d'un ou plusieurs noyaux funéraires distincts, analogues à ceux qui ont sûrement été identifiés plus à l'ouest encore.

Un cimetière tardif a en effet clairement été reconnu au nord-ouest, d'abord par F. Benoit en 1949, puis par la Direction des Antiquités et E. Cognard en 1988 dans la cour du fort Ganteaume : une vingtaine de fosses en pleine terre, avec blocage de pierres et *tegulae* et *imbrices* formant couverture ou caisson pour certaines, ont ici été installées du V^e au VII^e s. sur une surface exiguë, au prix de fréquents recoupements, ce qui a conduit les fouilleurs à soupçonner, en ce cas encore, une *tumulatio ad sanctos* à cause de la découverte, dans la même fouille, de « deux segments de murs, sans indices chronologiques, qui sont interprétés comme les vestiges ténus de la chapelle Saint-Nicolas mentionnée par un texte d'archives au début du XII^e s. » (Gantès, Moliner, Cognard 1990). Comme il y a peu à propos de Saint-Pierre, on devrait donc faire de cet édifice roman l'héritier d'un monument du premier art chrétien. Pourquoi pas ? L'hypothèse vaut au moins d'être présentée.

Le contraste est grand, en tout cas, avec le dernier cimetière tardif qui ait été identifié à Marseille, plus à l'ouest encore, dans le jardin du Pharo, par C. Richarté et A. Richier en 1994, car sur cette aire ouverte de quelque 500 m², les inhumations sont à la fois plus tardives

26 Sur ce cimetière, on renverra en dernier lieu à la thèse de M. Heijmans, *Duplex Arelas - Topographie historique de la ville d'Arles et de ses faubourgs*, à paraître dans la Collection de l'École française de Rome.

27 Le Blant 1865, n° 546, 549 et 551 A ; Le Blant 1892, n° 212 et 213.

(du début ou du milieu du VII^e s. au plus tôt) et beaucoup plus lâches, assez proches des dispositions que l'on rencontre dans les « cimetières en rangées » (fig. 9) ; ce qui n'empêche que l'on retrouve la même variété dans l'architecture des tombes, dont certaines étaient d'ailleurs sans doute destinées à des notables, comme l'a montré la découverte de trois inhumations habillées, identifiées, comme à Saint-Victor, grâce à la présence de fils d'or²⁸.

L'ordre suivi pour notre pérégrination nous aura ainsi fait terminer par un cimetière qui relève plus du haut Moyen Âge que de l'Antiquité tardive, et ce n'est que justice, quand l'objet de ce rapport était de retracer la progressive constitution²⁹, du V^e au VIII^e s., de tout un monde des morts aux portes de Marseille. Au terme de ce processus, les cimetières n'entouraient pas la ville « d'un cercle presque continu de tombes », comme j'ai pu l'écrire autrefois un peu rapidement (Guyon 1986, 127), puisque la réouverture des dossiers anciens invite plutôt à imaginer des noyaux funéraires épars, même dans des zones ouvertes de façon privilégiée aux sépultures, comme la rive sud du Lacydon. Il reste cependant que ces noyaux sont également présents sur l'ensemble du pourtour

urbain et que la plupart d'entre eux comptaient, probablement ou certainement, des édifices funéraires également ouverts au culte chrétien : la chose est sûre pour Saint-Victor et pour Saint-Étienne, qu'on place ce dernier édifice à la Bourse ou à Notre-Dame du Mont ; elle est possible pour Saint-Pierre et Saint-Nicolas sur la rive sud du Lacydon. Même si – faut-il encore le rappeler ? – tout le monde n'était pas devenu chrétien à Marseille à l'aube du haut Moyen Âge, c'étaient là autant de signes éloquentes de la christianisation du paysage qui répondaient, intramuros, à la masse du groupe épiscopal, auprès duquel, d'ailleurs, étaient également des tombes : c'est bien la preuve qu'à la fin de l'Antiquité tardive, dans la topographie de Marseille et de ses abords, il fallait largement compter aussi désormais avec une topographie chrétienne.

Jean GUYON

Directeur de recherche au CNRS

Centre Camille-Jullian, UMR 6573 CNRS-Université de Provence

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

5 rue du Château de l'Horloge, BP 647

F – 13094 Aix-en-Provence Cedex 2

Abréviations bibliographiques

Benoît 1960 : BENOIT (F.) – Circonscription d'Aix-en-Provence (région sud). *Gallia*, 18, 1960, 286-327.

Bonifay 1983 : BONIFAY (M.), PELLETIER (J.-P.) collab. – Éléments d'évolution des céramiques de l'Antiquité tardive à Marseille d'après les fouilles de la Bourse. *RAN*, 16, 1983, 285-346.

Bonifay 1986 : BONIFAY (M.) – Stratigraphie du secteur Sud-Ouest. In : *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Antiquité tardive et haut Moyen Âge (III^e-VIII^e siècles)*, Catalogue d'exposition. Lyon, Ass. Lyonnaise de Sauvetage des Sites archéologiques médiévaux, 1986, 39-41.

Bouiron 2001 : BOUIRON (M.), dir. – *Marseille, du Lacydon au faubourg Sainte-Catherine (V^e s. av. J.-C.-XVIII^e s.)*. Les fouilles de la place du Général-de-Gaulle. Paris, MSH, 2001, 340 p. (DAF 87).

Clerc 1927-1929 : CLERC (M.) – *Massalia, histoire de Marseille dans l'Antiquité des origines à la fin de l'Empire romain d'Occident (476 après J.-C.)*. Marseille, 1927-1929, 2 tomes (480 ; 489 p.).

Démians d'Archimbaud et al. 1995 : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), FIXOT (M.), PELLETIER (J.-P.), VALLAURI (L.) – Marseille, Abbaye Saint-Victor, vestiges paléochrétiens. In : DUVAL (N.) dir. – *Les premiers monuments chrétiens de la France*, t. 1, *Sud-Est et Corse*. Paris, Picard, 1995, 125-141.

Duprat 1924 : DUPRAT (E.H.) – Emplacement de la basilique marseillaise Saint-Étienne. *Bulletin de l'Institut historique de Provence*, 1, 1, 1924, 32.

Espérandieu 1929 : ESPÉRANDIEU (É.) – *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*. Paris, Ernest Leroux, 1929, 224 p.

Gantès, Moliner, Cognard 1990 : GANTÈS (L.-F.), MOLINER (M.), COGNARD (F.) – Fort Ganteaume. In : [GANTÈS (L.-F.), MOLINER (M.)] – *Marseille : itinéraire d'une mémoire. Cinq années d'archéologie municipale*. Marseille, Musées de Marseille, 1990, 63-64.

Guyon 1986 : GUYON (J.) – Marseille. In : GAUTHIER (N.), PICARD (J.-C.) éd. – *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*. Tome III : *Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles*. Paris, De Boccard, 1986, 121-133.

Le Blant 1865 : LE BLANT (E.) – *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*. Tome 2 : *Les Sept Provinces*. Paris, 1865.

Le Blant 1892 : LE BLANT (E.) – *Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIII^e siècle*. Paris, 1892 (Collection de documents inédits sur l'histoire de France).

Roustan 1905 : ROUSTAN (F.) – *La Major et le premier baptistère de Marseille*. Marseille, 1905, 114 p.

Ruffi 1696 : RUFFI (A. de), RUFFI (L.-A. de) – *Histoire de la ville de Marseille (...)* recueillie de plusieurs auteurs (...). *Seconde édition revue, corrigée, augmentée et enrichie de quantité d'inscriptions, sceaux, monnoies, tombeaux et autres pièces d'antiquité*. Marseille, 1696, 2 vol. (496 ; 482 p.).

28 C. Richarté, A. Richier, Marseille, Palais du Pharo, BSR PACA, 1994, 142-144.

29 Ou reconstitution, car nombre de sites (en entendant ce mot au sens large du terme) avaient déjà été utilisés par le passé : voir *supra*, p. 337-354 la contribution de M. Moliner.